



# DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE

Nom du Club

N° d'Affiliation :

Adresse Siège :

**À RETOURNER AU DISTRICT AU PLUS TARD  
LE 30 SEPTEMBRE 2022 (Date Impérative)**

## QUESTIONNAIRE DISTRICT ÉTOILES

Campagne " **RHÔNE DE** 2022-2023 / 2023-2024

**ZONE BLEUE:** 1 croix dans la case correspondant à votre réponse

**ZONE ROSE :** Réserver District

# FOOTBALL

Définition	Calcul nbre points			
<b>CRITÈRE 1</b> <b>FEUILLE de ROUTE</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Affichage de manière attractive et facile à lire (format A3, modifications éventuelles d'une saison à l'autre mise en évidence, document plastifié, etc...).	1			
Multiplicité des lieux d'affichage : minimum devant les vestiaires et le club house.	1			

<b>CRITÈRE 2</b> <b>PRÉSENCE DÉLÉGUÉS DE CLUB PENDANT LES RENCONTRES</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Catégorie Séniors / U20 (2 délégués).	2			
Catégorie U17 / U15 (1 délégué).	2			
Catégorie U17 / U15 (2 délégués).	3			

<b>CRITÈRE 3</b> <b>DÉLÉGUÉS de TERRAIN</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Désignation d'1 référant délégué de terrain au sein du club <u>avec licence dirigeant</u> .	2			
Formation interne au club de délégué(s) adjoint par le référent délégué.	2			
Licence pour chaque délégué de terrain du club.	3			
Port par les délégués de la chasuble "PREVENTION" fournie par le DLR.	3			

<b>CRITÈRE 4</b> <b>RESPONSABLES de SÉCURITÉ</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Désignation d'un responsable sécurité au sein du club formé par le DLR.	3			
Formation interne au club de responsables de sécurité adjoints par le responsable sécurité. Tous les responsables sécurité sont licenciés au club	3			
Mise en place dans le club d'un planning de permanence des responsables de sécurité. Affichage du responsable de sécurité de permanence.	2			

<b>CRITÈRE 5</b> <b>SITUATION JURIDIQUE de L'ASSOCIATION</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Cohérence entre le Bureau, ou Comité de Direction, déclaré aux instances (District) en début de saison et la déclaration obligatoire (Formulaire CERFA N°13971*3) déposée en préfecture.	3			
Souscription d'une assurance Responsabilité Civile (RC) dirigeants.	3			

<b>CRITÈRE 6</b> <b>ENCADREMENT MINIMUM POUR L'EQUIPE SUPERIEURE JOUANT EN DISTRICT</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Séniors - Un licencié Éducateur diplômé.	2			
U20 - Un licencié Éducateur diplômé,	2			
U17 - Un licencié Éducateur diplômé,	2			
U15 - Un licencié Éducateur diplômé,	2			
Séniors - Un Dirigeant formé et licencié,	1			
U20 - Un Dirigeant formé et licencié,	1			
U17 - Un Dirigeant formé et licencié,	1			
U15 - Un Dirigeant formé et licencié,	1			
Séniors - Détention du PSCI ou équivalent pour l'Éducateur ou le Dirigeant,	1			
U20 - Détention du PSCI ou équivalent pour l'Éducateur ou le Dirigeant,	1			
U17 - Détention du PSCI ou équivalent pour l'Éducateur ou le Dirigeant,	1			
U15 - Détention du PSCI ou équivalent pour l'Éducateur ou le Dirigeant,	1			

<b>CRITÈRE 7</b> <b>ACCUEIL des OFFICIELS et des VISITEURS</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Accompagner officiels et équipe adverse depuis leur arrivée jusqu'à leur départ.	1			
Établir 1 état des lieux dès l'arrivée au stade des visiteurs (Vestiaires/douches).	1			
Collation en fin de rencontre avec les locaux, les visiteurs et les officiels.	2			

<b>CRITÈRE 8</b> <b>INSTALLATIONS SÉCURISÉES</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Sécurisation de la zone située derrière les abris de touches et de délégués sur une distance de 3 mètres de chaque côté de cette zone.	3			
Sécurisation du cheminement des vestiaires au terrain.	3			

<b>CRITÈRE 9</b> <b>SÉCURITÉ des PERSONNES</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Affichage d'1 plan d'évacuation détaillé et lisible où sont notés les N° d'urgence.	1			
Parking sécurisé pour les officiels.	3			
Présence, en bonne place, d'un défibrillateur à jour de contrôle.	1			

<b>CRITÈRE 10</b> <b>ARBITRES AU SEIN DU CLUB</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Nomination d'un référent arbitre club formé par la Commission d'Arbitrage du DLR.	4			
Présence Arbitre Féminine	2			

<b>CRITÈRE 11</b> <b>RESPECT DES RÉUNIONS ORGANISÉES PAR LE DLR</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Présence à la totalité des réunions obligatoires.	3			
Présence <u>AUX</u> Assemblées Générales du début <u>et jusqu'à la fin</u> .	4			
Représentation par un membre du Bureau du Club : Président, Vice-Président, Secrétaire ou Trésorier inscrit dans Foot Club.	2			

<b>CRITÈRE 12</b> <b>CONNAISSANCE DES EXIGENCES DU CLUB PAR LES FUTURS LICENCIÉS</b>	Nbre Points	Oui	Non	Totaux
Prise en compte par les licenciés du règlement intérieur contre émargement.	1			
Prise en compte par les licenciés d'une charte d'engagement contre émargement.	1			
Prise en compte par les licenciés de la feuille de route contre émargement.	1			

# TRÈS IMPORTANT: A renseigner pour 1 éventuelle étoile supplémentaire

## SUPER BONUS

<b>% Dirigeants / Totalité Licenciés</b>	<b>Points</b>	<b>Cocher la case correspondant à votre situation</b>
<b>Moins de 8 %</b>	<b>0</b>	
<b>De 8% à 10 %</b>	<b>2</b>	
<b>De 10 % à 12 %</b>	<b>4</b>	
<b>De 12 % à 14 %</b>	<b>8</b>	
<b>De 14 % à 16 %</b>	<b>10</b>	
<b>Plus de 16 %</b>	<b>15</b>	

## LICENCES VOLONTAIRES Selon le classement du District

<b>Classement District</b>	<b>Points</b>	<b>Cocher la case correspondante à votre situation</b>	<b>Réservé au District</b>
<b>1 à 10</b>	<b>3</b>		
<b>11 à 20</b>	<b>2</b>		
<b>21 à 40</b>	<b>1</b>		

# *Merci de renseigner les lignes ci-dessous*

Questionnaire rempli par : .....

Fonction : .....

Tél : .....

Nom du Président .....

Date .....

SIGNATURE DU PRESIDENT PRECEDEE DE LA MENTION

"Je certifie exactes les  
informations communiquées dans ce  
questionnaire"

CACHET DU CLUB

**À RETOURNER AU DISTRICT AU PLUS TARD  
LE 30 NOVEMBRE 2022 (Date Impérative)**